

COMPLEMENT REGLEMENT COVID 19 PALEOTRAIL DES CHARENTES DECEMBRE 2020

Afin d'assurer la sécurité des bénévoles, des concurrents et des spectateurs lors de l'édition 2020 du Paléotrail des Charentes, les organisateurs mettent en place des mesures ci-après.

Celles-ci seront d'application strictes, les concurrents qui ne les respecteront pas ne prendront pas le départ ou seront disqualifiés.

Ces mesures concernent la phase d'accueil et de remise des dossards, les courses ainsi que le site de départ/arrivée et les zones de ravitaillements.

1° Accès au site : Le Paléosite

Le site de la course sera délimité et sécurisé par la mise en place de barrières et ganivelles. Seuls les coureurs, les bénévoles, les organisateurs et les équipes médicales y auront accès, par une entrée dédiée.

Le port du masque et la désinfection des mains par gel hydro alcoolique sera obligatoire pour entrer sur le site.

Chaque coureur devra s'équiper de son propre masque.

Les entrées se feront par un couloir de circulation contrôlé par des bénévoles.

Un affichage visuel rappellera les mesures en vigueur et les bonnes pratiques. Des messages sonores seront diffusés sur le site tout au long de la manifestation.

Des bénévoles feront respecter ces pratiques sur tout le site de la course.

2° Accueil – Remise des dossards

Aucun engagement ne sera pris le jour de la course. Les documents manquants ou incomplets devront être envoyés au plus tard le 15 décembre. Aucun document complémentaire ne sera accepté le jour de la course, afin de ne pas entraîner d'échange et de contact supplémentaire. En cas de dossier incomplet le coureur ne pourra pas prendre le départ.

La présentation de la pièce d'identité se fera sans contact. Seuls les coureurs pourront retirer leur dossard (aucun accompagnateur ne sera autorisé à entrer dans l'aire de remise des dossards).

La récupération des dossards se fera en intérieur en différents points selon les courses, par un couloir à sens unique. Du panneauage sera mis en place pour guider les participants. Les concurrents devront porter le masque et se désinfecter les mains pour y avoir accès. Des bénévoles contrôleront l'accès et le respect des consignes.

En s'inscrivant, le coureur s'engage à respecter les mesures sanitaires mises en place par les organisateurs et à respecter la charte du coureur figurant à la fin du présent règlement.

3° Départ

L'accès à la zone de départ se fera par un sas contrôlé par des bénévoles. Le masque y sera obligatoire ainsi que la désinfection des mains.

Le masque sera conservé de la zone de départ jusqu'au 1er kilomètre après l'arche de départ. Il sera ensuite être retiré et conservé sur soi jusqu'à l'arrivée. En particulier il devra être utilisé sur les zones de ravitaillement.

Un briefing avant chaque départ rappellera les consignes sanitaires et l'organisation spécifique de la course.

4° Ravitaillements du 40km

Des bénévoles contrôleront l'accès, par les coureurs, à la zone de ravitaillement. Seuls les concurrents pourront y avoir accès, par la mise en place d'un couloir d'accès. Le public sera tenu à l'écart.

La zone de ravitaillement sera aménagée pour éviter les attroupements. En cas d'afflux dans la zone d'accès au ravitaillement, si la distanciation ne peut pas être respectée, le coureur devra remettre son masque en attendant de pouvoir se ravitailler.

Chaque coureur devra obligatoirement s'équiper de son propre gobelet. Aucun contenant ne lui sera fourni par l'organisation.

Seuls les bénévoles seront autorisés à manipuler les bidons alimentaires, les bouteilles d'eau, afin de servir les coureurs.

5° Zone d'arrivée

La zone sera interdite au public et aux accompagnateurs.

Elle sera élargie pour permettre un plus grand espacement des concurrents.

Le port du masque sera exigé dès le franchissement de la ligne d'arrivée. Il pourra être retiré le temps du ravitaillement en respectant la distanciation physique.

Il sera mis en place un parcours, imposant au coureur ayant terminé sa course, de poursuivre son chemin pour accéder au ravitaillement dont la distribution sera assurée par des bénévoles. Le coureur sera ensuite invité à quitter la zone d'arrivée.

Des zones de récupération dédiées aux coureurs éprouvés seront mises en place, avec les équipes médicales.

La remise des récompenses sera faite par des bénévoles en toute sécurité au fur et à mesure des arrivées de chaque course.

L'accès aux toilettes se fera, sous contrôle des bénévoles, par un sens unique de circulation.

6° Sécurité

Un référent coordinateur Covid 19, le médecin de la course, sera présent sur le site pendant toute la durée de la manifestation.

Une cellule de veille Covid 19 sera maintenue pendant 14 jours post-course via l'adresse mail

Saintestri17@gmail.com

Les masques seront collectés dans des poubelles dédiées.

NOTA

Toutes ces mesures seront adaptées, modifiées (allégées ou renforcées) en fonction des décisions préfectorales ou ministérielles à venir.